

Conseil de la Métropole du 25 septembre 2023

Délibération n° 2023-1816/1817/1818

Voie Lyonnaise N°7

Intervention de Laurence CROIZIER

Conseillère métropolitaine Lyon-Nord

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président, chers collègues,

Telle une série que diffuserait une plateforme numérique, voici donc un nouvel épisode de la fabuleuse aventure des autoroutes à vélos lyonnaises. Hélas, c'est une série pas trop réussie à notre goût et qui commence à lasser tant les épisodes de ce feuilleton se ressemblent.

Quelques mots d'abord sur la portion de la voie lyonnaise n°7 avant d'élargir mon propos sur la globalité de ces autoroutes à vélo.

Il est toujours surprenant de voir l'usage que vous faites de ces concertations qui nous laisse à penser qu'en fait tout est joué et que vous dialoguez à la marge avec quelques mises en scènes d'accommodements qui auraient pu être obtenus par tel ou tel contributeur.

Ainsi en est-il des variantes Route de Vienne entre la rue Henri Barbusse et la rue Bonin ; il s'agit de la séquence 8a. Que lit-on en page 10 de votre bilan de concertation ? 1 choix s'est exprimé pour l'hypothèse 1 et 4 pour l'hypothèse 2. Quel est le choix final ? L'hypothèse 1 ! Bref, à quoi sert de s'exprimer dans ces concertations, Monsieur le Président ? Comment inciter nos concitoyens à participer au débat public, si vous faites fi de leurs avis ?

C'est un peu comme avec la place que vous accordez à la démocratie locale de proximité que peuvent être les conseils de quartier ou les comités d'intérêt local. Vous nous parlez de 81 contributions et d'une réunion publique ayant rassemblé quelques 100 personnes. Nulle part, vous ne mentionnez la concertation menée par le CIL du Grand Trou Moulin à Vent Petite Guille qui a recueilli l'avis de 300 personnes comme il vous l'a indiqué dans son courrier du 2 août, Monsieur le Vice-président.

Deuxième réflexion, c'est celle des transports en commun puisque le couloir bus entre Surville et St Jean de Dieu va disparaître ce qui ne va pas arranger la régularité de la ligne C12 qui

connaît déjà beaucoup d'aléas. Mais peut-être que Monsieur LUNGENSTRASS va nous expliquer à l'instar de la vidéo qu'il a récemment publié et où tous les méchants véhicules thermiques s'évaporent que les autobus peuvent voler ! Plus sérieusement, nous ne croyons pas que remplacer des bus par des vélos soit pertinent et à la hauteur de l'enjeu. Et ce n'est malheureusement pas le seul projet où vous supprimez les couloirs bus pour remettre les bus dans la circulation.

Troisième point, c'est celui du stationnement. Sur ce sujet, vous louvoyez et ne dites pas clairement combien de places de stationnement vous allez supprimer notamment sur Lyon où le tissu commercial a besoin de soutien.

Il y a également la question des conflits d'usage puisque sur la route de Vienne, on ne compte pas moins de 9 débouchés de voies et 20 entrées charretières...

Enfin, comment apprécier une concertation où alors que la majorité de la population est féminine, sur les 52 contributions reçues via la plateforme, 73% ont été faites par des hommes ?

Bref, tout ceci fera que nous voterons contre cette délibération 1816.

Mais en fait ce que je viens de décrire sur votre méthode n'est pas propre à ce tronçon d'autoroute. Vous le reproduisez partout et à l'envie.

Alors nous lisons dans la presse que si vos autoroutes ne se construisent pas aussi vite que vous le souhaitiez, c'est de la faute de méchants maires qui n'auraient rien compris et joueraient aux empêcheurs de tourner en rond par plaisir.

Après vous allez vous étonner que les maires critiquent la façon de fonctionner de la Métropole. Avec des déclarations péremptoires de cette nature, il est certain, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, que le dialogue va continuer à être difficile.

Nous croyons qu'il y a à la base un vrai problème de méthode de votre part. Nous ne sommes pas foncièrement opposés aux aménagements vélos, nous demandons juste à ce que les communes et leurs élus soient associés en amont à la définition de tel ou tel tracé. Or, que se passe-t-il dans les faits ? Des comités de pilotage qui n'en ont que le nom sont organisés où le vice-président présente ses choix sans vouloir écouter et entendre les élus du territoire. La seule solution ensuite est pour les élus de ces territoires de partir en guerre plus ou moins ouverte. On l'a vu sur Champagne, La Mulatière, Oullins, Caluire. On aurait pu le voir sur Lyon

avec la rue Duquesne et le boulevard des Belges, mais il semblerait que vous vous soyez revenus à plus d'écoute et de bon sens.

Franchement, pensez-vous que ça nous amuse de passer du temps à contrer des décisions déconnectées de la réalité de nos territoires ?

Si aujourd'hui vous êtes en retard sur votre programme, ce n'est qu'à vous-même qu'il faut vous en prendre.

Un dernier mot. Il reste une chose étonnante, paradoxale même. Vous pratiquez le saucissonnage à grande échelle pour ces autoroutes à vélo en refusant d'avoir une concertation sur la totalité d'une voie mais quand il s'agit de communiquer, là, plus de saucissonnage. Par contre, vous vous garder bien d'inviter les maires des communes traversées par ces autoroutes.

